



# CAHIER D'ACTEUR

CAHIER N°15 • 03-11-2011

## AQUA DOMITIA NE S'ATTAQUE PAS AUX CAUSES DE LA CRISE DE L'EAU EN LANGUEDOC-ROUSSILON ET CONTRIBUE A L'AGGRAVER

### EAU SECOURS 34

Créée en 2009, l'association Eau Secours 34 a pour but d'une part d'aider les usagers héraultais à faire valoir et respecter leur droit à l'accès à l'eau potable et à l'assainissement, d'autre part de défendre l'idée que l'eau, bien commun, ne saurait devenir une source de profit pour des entreprises privées. Eau Secours 34 intervient dans tous les débats publics et études touchant à la gestion des ressources en eau, au niveau local, national et mondial et dans une perspective de protection de l'environnement. Eau Secours 34 est membre de la Coordination Rhône-Méditerranée des Associations des Usagers de l'Eau (CRAUE).

#### Coordonnées :

Siège : 190 rue de la Combe  
Caude, 34090 Montpellier  
Email : eau34@orange.fr  
<http://eau34.ouvaton.org>

Le Languedoc-Roussillon subit actuellement ce qu'il faut bien appeler une crise de l'eau. Cette crise de l'eau a des causes multiples dont la plupart remontent à plusieurs décennies. L'analyse de cette crise qui est aussi la crise de tout un système nous conduit à émettre de sérieux doutes sur la pertinence du projet Aqua Domitia. Ce projet nous apparaît comme une fuite en avant qui offre à l'Etat et aux collectivités locales la possibilité de continuer la même politique de développement économique et d'aménagement du territoire. Mais jusqu'à quand ?

Résoudre la crise de l'eau, c'est d'abord changer cette politique et non pas importer de l'eau du Rhône.

## LES CAUSES DE LA CRISE DE L'EAU EN LANGUEDOC-ROUSSILLON

La crise de l'eau se manifeste par un manque d'eau alors même que le bilan hydrique est largement positif en Languedoc-Roussillon. Elle est la conséquence d'une démographie non maîtrisée, d'un modèle de développement économique et d'aménagement du territoire entraînant gaspillage et pollution de la ressource en eau, d'une gestion marchande de l'eau. A cela va s'ajouter le réchauffement climatique dont on prédit qu'il aura un impact très important sur le cycle de l'eau dans le siècle à venir.

La démographie du Languedoc-Roussillon se caractérise par une croissance de sa population et par un déséquilibre dans l'espace (forte densité de population sur la bande littorale, relative désertification du reste du territoire) et le temps (surpopulation sur la bande littorale durant l'été liée au tourisme balnéaire de masse). L'attractivité de la région explique en partie la croissance de sa population. Cette attractivité ne relève pas que de l'héliotropisme ; elle a aussi été fabriquée à l'aide de messages publicitaires par les autorités locales. Elle ne correspond pas à une qualité de vie supérieure en Languedoc-Roussillon par rapport aux autres régions d'Europe. Le Languedoc-Roussillon se classe 20<sup>ème</sup> sur les 22 régions de la France métropolitaine selon un indice de bien-être (Cahiers français n° 355 p. 58). Le taux de chômage et la pauvreté sont supérieurs à la moyenne nationale, les inégalités sociales y sont fortes. C'est la croissance non maîtrisée de la population qui a conduit aux difficultés d'approvisionnement en eau rencontrées par le Syndicat Bas Languedoc. La pollution et l'épuisement d'un des captages de ce syndicat résultent de la construction d'une zone pavillonnaire à la place d'une nécessaire zone de protection de ce captage. Croissance de la population et déséquilibre démographique ne sont pas des fatalités. Les projections de l'INSEE à l'horizon 2040 sur lesquelles s'appuient BRL et le Conseil régional pour promouvoir Aqua Domitia ont une grande marge d'incertitude et reposent sur l'hypothèse que développement économique et aménagement du territoire continueront "comme avant". Que vaut cette hypothèse alors que le réchauffement climatique et l'augmentation du coût de l'énergie exigent dès à présent une remise en question du modèle actuel de développement économique et d'aménagement du territoire ?

L'économie du Languedoc-Roussillon est basée sur le secteur tertiaire (tourisme, services aux personnes aisées venant s'installer dans la région...). Viennent

ensuite le bâtiment et les travaux publics, l'industrie traditionnellement faible et enfin l'agriculture en réduction constante d'effectif et à faible revenu moyen. Parler dans ces conditions d'une économie dynamique comme le fait BRL dans le dossier du maître d'ouvrage (p. 18) relève de la pure propagande. Déséquilibres économique et démographique se renforcent l'un l'autre et contribuent à aggraver la crise de l'eau. Les terres agricoles disparaissent à un rythme deux fois plus élevé en Languedoc-Roussillon que pour la moyenne nationale (cf les chiffres de la SAFER pour l'année 2010). Cette disparition des terres agricoles est due pour l'essentiel à la pression de l'urbanisation à laquelle s'ajoute l'effet de l'étalement urbain avec ses conséquences négatives sur l'environnement. Par exemple, la création de zones pavillonnaires, situées de surcroît sur des terrains inondables du littoral (Lattes, Palavas...) met en danger non seulement les habitants mais aussi tout l'écosystème lagunaire. Et c'est loin d'être une exception sur la côte languedocienne. Continuer le même développement touristique sur l'ensemble de la côte languedocienne déjà largement bétonnée et confrontée à des difficultés d'approvisionnement en eau ne peut conduire qu'à une situation catastrophique semblable à celle d'une partie de la côte espagnole (conflits d'usage pour l'eau entre agriculture et tourisme, épuisement de la ressource en eau...). Que dire des nombreuses constructions de golfs (9 programmées s'ajoutant aux 22 golfs existants), de marinas et autres complexes balnéaires ? L'agriculture est la cause principale de pollution de l'eau en France. Le Languedoc-Roussillon ne fait pas exception à la règle. Plus de 50% de ses eaux superficielles et 15% de ses eaux souterraines n'atteindront pas en 2015 le bon état écologique exigé par la Directive Cadre Européenne.

### BRL MARCHAND D'EAU

*BRL est composé d'une maison mère qui assure une mission d'aménagement régional et de différentes filiales. La maison mère appartient majoritairement à des acteurs publics et ne distribue pas de dividendes. 2 filiales sont directement impliquées dans Aqua Domitia. BRL international appartient à 100% à la maison mère et fera la conception technique des maillons à partir de données fournies par BRL exploitation. Cette dernière appartient à 49% à la SAUR ; elle exploitera le réseau et distribuera l'eau brute. Les profits qu'elle en retirera entraîneront une distribution de dividendes à la SAUR. Nous sommes donc dans un modèle de marchand d'eau comme celui de la délégation du service public de l'eau à des entreprises privées.*

## QUALITE DE L'EAU DU RHÔNE

*L'eau du Rhône est classée A3 ce qui indique la plus mauvaise qualité d'eau superficielle potabilisable. La baignade y est interdite ainsi que la consommation de ses poissons. L'eau du Rhône contient du cyanure, de l'aluminium, des pesticides dont l'AMPA. Les sédiments du Rhône sont pollués par les PCB. La présence de centrales nucléaires tout le long du fleuve comporte le risque de rejet accidentel de radioéléments comme à Tricastin en 2008. Les stations de potabilisation n'éliminent ni l'AMPA (cancérogène), ni les résidus médicamenteux (perturbateurs endocriniens) qui ne sont même pas mesurés.*

## POURQUOI AQUA DOMITIA ?

Aqua Domitia est présenté comme une réponse publique à une demande en eau. Or, la nature de l'entreprise BRL donne une dimension commerciale évidente au projet. Il s'agit non pas seulement de répondre à une demande mais aussi de réaliser des profits par la vente d'eau brute en l'accompagnant par une politique de l'offre. Nous sommes à l'opposé d'une gestion économe et sociale de l'eau.

Actuellement, 25% des bornes de distribution d'eau du Rhône ne sont pas utilisées par les agriculteurs. Cet échec de la politique de l'offre de BRL s'explique par un coût du m<sup>3</sup> trop élevé pour les agriculteurs et par une surestimation du besoin d'irrigation.

Aqua Domitia est la continuation de cette même politique de l'offre étendue à l'ensemble des habitants. L'irrigation des vignes en est un exemple significatif.

600 000 personnes dans la région boivent déjà de l'eau produite en partie avec de l'eau du Rhône. La mauvaise qualité de cette eau brute nécessite un processus de potabilisation coûteux et imparfait. L'utilisation de l'eau du Rhône alourdit la facture d'eau de l'usager et ne respecte pas le principe de précaution rappelé dans la priorité affirmée en faveur des ressources en eau des nappes profondes pour l'alimentation humaine. BRL ignore ou nie les risques liés à la qualité de l'eau du Rhône. Comment les collectivités locales qui soutiennent ce projet peuvent-elles à la fois mettre en priorité la réduction des risques quantitatifs et minimiser ceux inhérents à la qualité de l'eau ?

Le Conseil régional s'est appuyé sur l'expertise de BRL pour proposer une solution à la crise de l'eau en Languedoc-Roussillon. Ce n'est pas une surprise si la

solution de BRL est basée sur la vente d'eau du Rhône qui est le cœur même de son activité. Comment le Conseil régional peut-il se satisfaire d'un projet où le conflit d'intérêts est aussi manifeste ?

## QUELLES SOLUTIONS ALTERNATIVES ?

Les 4 objectifs déclarés du projet (synthèse du dossier du maître d'ouvrage p. 2) peuvent être atteints par d'autres moyens, à condition d'avoir la lucidité et la volonté politique nécessaires.

La consommation en eau des ménages en Languedoc-Roussillon est près de 25% supérieure à la moyenne nationale. Les pertes dans les réseaux de distribution sont importantes (entre 20 et 40%). La sensibilisation des ménages à un usage économe de l'eau et la réparation des fuites sont donc une source d'économie d'eau très supérieure à l'estimation qu'en fait BRL, de même qu'investir dans les retenues colinéaires, la récupération des eaux de pluie... Toutes ces mesures n'ont pas été sérieusement étudiées par BRL parce que leur financement est en concurrence avec celui d'Aqua Domitia.

Les autorités locales doivent retrouver une véritable maîtrise du foncier. L'urbanisation est encore trop synonyme d'étalement urbain et de disparition de terres agricoles. Trop de captages n'ont pas de zones de protection. La maîtrise du foncier est une des conditions d'une gestion économe et écologique de la ressource en eau.

Les autorités locales doivent aider au développement d'une agriculture dont les effets sur l'eau seraient moins néfastes que ceux de l'agriculture intensive (pollution par les pesticides, irrigation excessive). En Allemagne, l'agriculture biologique est subventionnée à proximité des captages (Munich) et le long des fleuves (Rhin). Il n'y a rien de tel en Languedoc-Roussillon où la demande en produits bio n'est même pas couverte par la production locale.

7 milliards de m<sup>3</sup> d'eau s'écoulent tous les ans dans les rivières et les nappes du Languedoc-Roussillon dont 10% sont prélevés pour la production d'eau potable et l'irrigation agricole. Par conséquent, le manque d'eau s'explique d'abord par l'incapacité à accéder à ces ressources abondantes mais mal connues. Acquérir une meilleure connaissance du réseau hydrographique est indispensable pour faire de nouveaux captages et mieux utiliser les captages existants.

## CONCLUSION



Eau Secours 34 ne soutiendra pas le projet Aqua Domitia pour les raisons suivantes :

- L'évaluation des besoins en eau par BRL et les moyens pour y remédier reposent sur des hypothèses plus que contestables.
- Le projet relève d'une logique de marchand d'eau et sert d'abord à pérenniser l'entreprise BRL.
- Le projet ne s'attaque pas aux causes de la crise de l'eau en Languedoc-Roussillon ; il retardera les mesures nécessaires à prendre et contribuera à aggraver cette crise.
- Le projet ne répond pas aux critères d'une gestion écologique, sociale et démocratique de l'eau.

CE CAHIER A ÉTÉ PRÉPARÉ DANS LE CADRE DU DÉBAT PUBLIC "AQUA DOMITIA"  
CPDP Aqua Domitia • La Coupole Sud • 329, rue Léon Blum • 34000 Montpellier  
Tél. 04 99 54 96 80 • Fax. 04 99 54 96 85  
Mail : [contact@debatpublic-aquadomitia.org](mailto:contact@debatpublic-aquadomitia.org) • <http://www.debatpublic-aquadomitia.org/>

Où ?

